Les zones

Zone 1 | Zone 2 | Zone 3 | Zone 4
Zone 5 | Zone 6 | Zone 7 | Zone 8
Zone 9

Identification des territoires non agglomérés

Territoires hors agglomération

Périmètres commerciaux hors agglomération (L581-7 et R581-72)

Indications graphiques issues d'autres réglementations *

AC1-Monuments historiques

Réserve Biosphère Cluzet

* Ces indications graphiques ne sont données qu'à titre informatif seules les prescriptions du PLUH et les servitudes d'utilité publique en vigueur s'appliquent

Limites administratives

Commune

Arrondissement

Règlement Local de Publicité
Métropole de Lyon

ELABORATION - APPROBATION

DECINES-CHARPIEU-SUD

3. Plans de zonage

Echelle : 1/5000



Prescriptions valables uniquement sur la commune concernée par le plan

OPP_MDL_81_RLP_OFFICIEL_DECINES_CHARPIEU_SUD-88-162121

MÉTROPOLE GRAND LYON

Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise